

Renan, Samedi 19 Janvier 2020

LE CALENDRIER ROMAIN.

Les problèmes de calendrier sont toujours d'actualité. Ils se posent depuis l'organisation de la vie sociale, avec le rythme des saisons pour l'agriculture et pour la guerre. Le nom latin *calendarium* désigne en fait un livre de compte, les calendes étant le premier jour du mois. Nous vivons toujours dans le cadre du calendrier julien. L'histoire elle-même repose sur des données calendaires, sur une chronologie.

Les Romains ont été confrontés à de nombreux problèmes de calendrier, depuis la fondation jusqu'à la réforme césarienne, ce qui a eu des conséquences sur la vie politique et l'établissement d'une chronologie. Nous connaissons bien l'histoire du calendrier romain, grâce à deux auteurs, Macrobie et Censorinus.

Censorinus a écrit un opuscule sur le jour natal, qui vient d'être publié dans la collection Budé par Gérard Freyburger.

C'est dans le dialogue imaginaire des Saturnales que prend place un long exposé sur le calendrier romain, qui occupe les chapitres 12 à 16 du livre 1 des *Saturnales*

Les Saturnales sont donc le cadre, et le titre choisis par Macrobie pour mettre en scène un banquet, pour mettre en forme tout ce qui peut être utile à l'éducation d'un jeune romain à la fin du quatrième siècle ou au début du cinquième siècle. Du 17 au 19 décembre, vraisemblablement de l'année 383 de notre ère, les représentants de l'aristocratie païenne à Rome se réunissent à l'occasion des Saturnales autour de Symmaque et de Prétextat.

Le calendrier est le cadre dans lequel se déroule la vie de la cité. Cette histoire du calendrier répond à une mise en scène qui n'a rien de fortuit ou d'accidentel. Macrobie est un maillon essentiel pour reconstruire l'histoire du calendrier, de Varron à Isidore de Séville.

Mais cette histoire du calendrier est-elle le fruit des réflexions de Macrobe ou un vulgaire plagiat ? La Quellensforschung a prétendu que Macrobe n'avait fait que plagier le *De anno Romanorum* de Suétone. Le problème qui se pose est de déterminer la place et l'originalité de Macrobe dans l'élaboration de cette histoire du calendrier, de montrer comment il a reçu et transmis un héritage à ce propos.

I.- LES TROIS ETAPES DU CALENDRIER ROMAIN.

Les grandes lignes de l'histoire du calendrier romain nous sont bien connues essentiellement grâce à cinq chapitres des *Saturnales*. Macrobe est le seul à avoir consacré un développement complet, dans un magistral exposé de Prétextatus, à l'histoire du calendrier romain qui occupe les chapitres 12 à 16 du livre I des *Saturnales*, une histoire bien construite et structurée qui reste un modèle du genre¹ et sur laquelle aujourd'hui encore s'appuient tous les historiens du calendrier². Le compilateur, l'antiquaire, le grammairien se fait ici historien du calendrier : il en retrace magistralement les grandes étapes (année primitive, dite de Romulus, en 10 mois ; calendrier lunaire de Numa, qui compte 355 jours et création du système intercalaire ; réforme julienne), puis il en vient aux divisions du mois (calendes, nones et ides) et termine par les caractères des jours (jours fastes, néfastes, comitiaux,

¹ Si l'on met à part les discussions sur la science de Virgile, l'histoire du calendrier est l'un des trois grands ensembles qui se dégagent dans les savantes discussions, avec l'exposé de Prétextatus sur la théologie solaire qui clôt le livre I (Macr., *sat.* 1, 17-23) et le petit traité médical qui forme le livre VII, reflet d'une longue tradition de *Quaestiones conuiuiales*, qui trouvent des échos chez Plutarque, chez Alexandre D'Aphrodisias ou dans les *Apories médicales et problèmes physiques* du Pseudo-Alexandre (Cf. T. L. IDELER, *Physici et medici Graeci minores*, t. I, Berlin, 1841, p. 3-80).

² A. KIRSOPP MICHELS, *The Calendar of the Roman Republic*, Princeton, 1967 ; P. BRIND'AMOUR, *Le Calendrier romain*, Ottawa, 1983. JÖRG RÜPKE, *Kalender und Öffentlichkeit*, RVV 40, Berlin- New York, 1995.

nundines, jours de marché, *dies atri*, etc.). A l'histoire du calendrier des chapitres 12 à 16, il faut joindre le chapitre concernant les limites et subdivisions du jour civil à Rome³, ainsi que les discussions concernant la date et la durée de célébration des Saturnales⁴. L'histoire du calendrier est retracée par Prétextatus, représentant de l'aristocratie païenne et spécialiste des questions religieuses. Il est prononcé sous le regard d'un convive d'origine égyptienne, Horus. C'est un exposé continu, bien articulé, dans lequel la répartition en chapitre est l'œuvre de la tradition manuscrite.

1/L'année primitive, dite romuléenne, aurait compté dix mois (6 mois de 30 jours et 4 mois de 31 jours) et un total de 304 jours ; Macrobe consacre un chapitre entier à l'année de Romulus (I, 12). Ce catalogue contient aussi une explication du nom de chaque mois, en particulier les mois de mars, avril, mai et juin, puisque ensuite intervient une simple numération continue (*quintilis, sextilis, september, november, december*) : les fondements du calendrier sont religieux et Macrobe élargit la discussion sur de bases philologiques et religieuses, plus que ne le font les simples historiens du calendrier. Le problème de ce calendrier, c'est qu'il ne correspond pas au cycle solaire des saisons.

2/ Le fondateur des institutions religieuses, Numa, est censé avoir ajouté les mois de janvier et de février (*Januarius, Februarius*) : l'année de Numa, qui est l'année pré-julienne, est une année de 355 jours ; elle compte 7 mois de 29 jours et 4 mois de 31 jours ; le mois de février compte 28 jours. Numa est aussi considéré comme l'inventeur du système intercalaire consistant à introduire 90 jours en huit ans. Le mois intercalaire, qui a un nom, Mercedonius, comptait alternativement 22 et 23 jours ; les Romains intercalaient le mois intercalaire après le 23^e jour de février, entre les Terminalia et le Regifugium ; selon Macrobe, les cinq derniers jours de février prennent place à la suite du mois intercalaire. Le calendrier d'Antium montre

³ Macr., *sat.* 1, 3. Cf. CH. GUITTARD, *Le problème des limites et subdivisions du jour civil à Rome (Varron, Aulu-Gelle, Macrobe) : conticinium (-cinum, -cinnum) ou conticuum (-cium) ?*, in *MEFRA* 88, 1976, 2, p.816-842.

⁴ Macr., *sat.* 1, 10.

un mois intercalaire de 27 jours. Quand le mois intercalaire comptait 23+5 jours, soit 28, les calendes du mois intercalaire tombaient le 25 février. Le calendrier de Numa et les problèmes de l'intercalation font l'objet du chapitre 13.

3/ L'étape importante dans l'histoire du calendrier est la réforme julienne de 46, qui, selon les plans de l'astronome égyptien Sosigène, introduit un calendrier solaire de 365 jours, avec un jour intercalaire introduit tous les quatre ans, le 24 février, sixième jour avant les calendes de mars, soit *bis sexto die ante calendas Martias*. Le calendrier compte 7 mois de 31 jours, 4 de 30 jours et février de 28 jours. Le chapitre 14 traite de cette réforme et des ajustements d'Auguste pour remédier à des erreurs. L'année 46 a compté 445 jours (*annus confusionis*). En -8, Auguste décréta une suite de 12 années sans intercalation. Auguste donna son nom au mois appelé jusqu'alors *sextilis*⁵, la modification des noms des mois de septembre et d'octobre par Domitien, en Germanicus et Domitien, parce que le premier avait vu son avènement et qu'en 83 il reçut le titre de *Germanicus*, et le second sa naissance, se retrouve chez Macrobe⁶, après Suétone (mais il est aussi chez Plutarque, dans la *Vie de Numa*⁷). Comme il n'est jamais question des modifications apportées par Commode, on a là un élément de datation qui nous place entre Domitien et Commode pour la mise en forme des données, ce qui sera un argument en faveur de la source suétonienne⁸. Le calendrier prend à

⁵ Suet., *Aug.* 31 : *annum a diuo Iulio ordinatum, sed postea negligentia conturbatum atque confusum, rursus ad pristinam rationem redegit : in cuius ordinatione sextilem mensem e suo cognomine nuncupavit, magis quam septembrem quo erat natus, quia hoc sibi et primus consulatus et insignes uictoriae obtigissent.*

⁶ Suet., *Dom.* 13 : *post autem duos triumphos, Germanici cognomine assumpto, septembrem mensem et octobrem ex appellationibus suis Germanicum Domitianumque transnominavit, quod altero suscepisset imperium, altero natus esset* = Macr., *sat.* I, 12, 36 : *mensis september principalem sui retinet appellationem, quem Germanici appellatione, Octobrem uero suo nomine Domitianus inuaserat.*

⁷ Plut., *Numa* 19.

⁸ G. WISSOWA, *De Macrobii Saturnaliorum fontibus capita tria*, p. 22-23.

partir d'Auguste une dimension dynastique, avec des anniversaires et des cultes à caractère privé.

Le calendrier pré-julien n'est autre que le calendrier mis en place par le fondateur des institutions religieuses et resté en vigueur, malgré son dysfonctionnement, jusqu'à la fin de la République. L'exposé de Macrobe élargit le cadre technique à des explications religieuses, à des considérations arithmologiques. Il est nourri de la tradition annalistique et antiquaire qui l'a précédé. Le calendrier rythme la vie religieuse et politique de la cité, avec les aléas de l'intercalation. Il conditionne aussi la mise en forme de l'histoire de Rome. C'est seulement à la fin de la République, après la publication du *Liber annalis* d'Atticus et les travaux de Varron que la date de la fondation sera fixée au 21 avril 753: donnée fondée sur le comput éponymique établi à partir de la fondation de la République et en admettant sept règnes d'une durée de 35 ans chacun. Le 21 avril est le jour des Parilia, et celui où Romulus traça le *pomoerium*⁹. Dans le calendrier pré-césarien d'Antium, *Fasti Antiates maiores*, la mention *ab Vrbe condita* est bien inscrite au 21 avril¹⁰: *ante diem octauum kalendas Maias*. Jusque-là, l'historiographie avait proposé des dates qui s'échelonnent entre 814 (Timée) pour la datation haute et 728, pour la datation basse (Cincius Alimentus)¹¹.

Il existe aussi un comput *post reges exactos* (509 av. J.-C.).

Un autre comput part de l'année de la prise de Rome par les Gaulois, 390 av. J.-C.

On peut prendre comme date de référence une grande bataille (la bataille de Cannes). Verrius

⁹ Ouid., *fast.* 4, 807-862.

¹⁰ A. Degrassi, *Inscriptiones Italiae*, XIII, 2, *Fasti anni Numani et Iuliani*, Rome, 1963: cf. Plut., *Rom.* XII (le 11 avant les calendes de mai dans le calendrier julien).

¹¹ Cf. J. Bayet, éd. de Tite-Live, *Histoire romaine I, Préface*, p. ; J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Paris, 1^{ère} éd. 1969, p. 226-228; Timée avait établi un synchronisme avec la fondation de Carthage et les annalistes oscillaient entre 748 pour Fabius Pictor et 729/728 pour Cincius Alimentus, 752/751 pour Pison (751/750 pour Polybe).

Le calcul des siècles est aussi pris en considération : deux comptes sont possibles selon que l'on prend en compte un siècle de 100 ou de 110 ans.

II.- L'HISTOIRE DU CALENDRIER ROMAIN.

Les calendriers sont connus par des sources, des documents épigraphiques et ont fait l'objet d'une première publication par Th. Mommsen au Tome I² 1 du *CIL* ; depuis, on dispose de la belle édition de A. Degrassi dans les *Inscriptiones Italiae*, vol. XIII, *Fasti et Elogia*, fasc. 2, *Fasti anni Numani et Juliani*, parue à Rome, en 1963. Il existe un seul témoignage concernant le calendrier pré-julien, les Fastes d'Antium.

L'histoire du calendrier romain¹² a retenu l'attention de tous les antiquaires et encyclopédistes depuis Varron. Mais à l'origine, le calendrier romain a d'abord été conservé dans les archives pontificales. Les grands événements étaient affichés sur un album affiché au Forum.

Cette histoire a trouvé ses premiers éléments à la fin du IV^e siècle, avec la publication des Fastes par le scribe Cnaeus Flavius, en 304¹³ ; cette première publication se contentait d'énumérer les calendes, les ides, les nones et les 45 *feriae publicae*. De la vie religieuse à Rome.

¹² CH. GUITTARD, *Le calendrier romain des origines au milieu du V^e siècle*, BAGB, 1973, 2, p. 203-219.

¹³ Cic., *Mur.* 25 ; Att. 6, 1, 8 ; 18 ; Liu. 9, 46, 5 ; Val. Max. 2, 5, 2 ; Plin., *HN* 33, 17 ; Macr., *sat.* 1, 15, 9. Cette première publication se contentait d'énumérer les calendes, les ides, les nones et les 45 *feriae publicae*.

Quand Marcus Fulvius Nobilior, consul en 189, bâtit un temple à Hercule et aux Muses au Champ de Mars¹⁴, en 187, il l'orna d'un calendrier sur ses parois, un calendrier qui contenait l'indication des jours de l'année et des explications à propos de chacun d'eux.

Cette tradition connaîtra un intermède poétique avec l'œuvre inachevée d'Ovide sur les six premiers mois des Fastes et trouvera son aboutissement ultime dans le *De mensibus* de Jean Lydus et dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville¹⁵, qui s'intéresse plus à la chronologie qu'au calendrier. Toutefois, le chapitre sur les mois¹⁶ montre qu'Isidore était parfaitement informé de l'histoire du calendrier romain. L'importance de Varron ne peut être exactement déterminée car les livres 14 à 19 des *Antiquités humaines*, consacrés aux questions relatives au temps¹⁷, reposent sur une reconstruction hypothétique. Nous ne possédons que les passages du *De lingua Latina* où Varron aborde ces problèmes ; Varron examine d'abord les problèmes qui se rapportent aux divers moments de la journée¹⁸, puis il passe en revue une série de fêtes latines¹⁹, examine les caractères des jours et leurs dénominations et se livre à des considérations grammaticales sur le vocabulaire du temps.

Dans cette longue tradition, malheureusement fragmentaire et mutilée, le grammairien Verrius Flaccus occupe une place importante et nous le savons précisément grâce à une

¹⁴ Macr., *sat.* 1, 12, 16 : *Fulvius Nobilior in Fastis, quos in aede Herculis Musarum posuit, Romulum dicit, postquam populum in maiores iunioresque diuisit, ut altera pars consilio, altera armis rem publicam tueretur, in honorem utriusque partis hunc Maium, sequentem Junium mensem uocasse.*

¹⁵ Ces chapitres sont regroupés au Livre V des *Origines* ; le chapitre intitulé *de descriptione temporum*, qui est une interminable suite de noms montre l'intérêt d'Isidore pour la chronologie.

¹⁶ Isid., *origines* 5, 23.

¹⁷ Aug., *ciu. Dei*, VI, 3 : *intendit enim qui agant, ubi agant, quando agant, quid agant...sex tertios (libros) de temporibus...absoluit.* Cf. Censorinus, *Le jour natal*, éd. G. ROCCA-SERRA, Paris, 1980, p. 58-59.

¹⁸ Varro, *ling.* VI, 3-11.

¹⁹ Varro, *ling.* VI, 12-26.

précieuse notice de Suétone²⁰, qui nous apprend, dans son ouvrage sur les *Grammairiens et Rhéteurs*, qu'il fut l'auteur des Fastes de Préneste. La notice de Suétone nous apprend que Verrius Flaccus fut appelé au Palatin par Auguste pour s'occuper de l'éducation de ses petits enfants et qu'il avait sa statue à Préneste dans la partie supérieure du Forum de la ville où l'on pouvait aussi voir, gravés sur une paroi de marbre, les Fastes « qu'il avait ordonnés et fait placer là pour le public ». Des éléments de ce calendrier ont été mis au jour en 1770 par François Foggini²¹, et sont aujourd'hui publiés dans la belle édition d'Attilio Degrassi²². Les tables qui subsistent contiennent les mois de janvier, mars, avril, décembre, avec l'indication des jours fates, néfastes, mi-partis, des sacrifices publics (en particulier à la famille d'Auguste), ainsi que l'explication des motifs de la fête. Ces Fastes sont donc plus qu'une simple énumération ; on peut penser que Suétone les a vus de ses propres yeux, d'après ce qu'il en dit ; on peut aussi supposer que les Fastes épigraphiques de Préneste n'étaient qu'une version monumentale d'un ouvrage plus étendu consacré par Verrius Flaccus au calendrier romain²³. De l'ouvrage fondamental, *De uerborum significatu*, de Verrius Flaccus, dont Suétone, assez curieusement, ne dit rien, il nous reste quelques notices de l'*Abrégé* de Festus concernant le calendrier, plus précisément le caractère de certains jours²⁴ et une notice fort

²⁰ Suet., *de gramm.* 17, 4 : *statuam habet Praeneste in superiore fori parte circa hemicyclium in quo fastos a se ordinatos et marmoreo parieti incisos publicarat.* Cf. M. C. VACHER, éd. de Suétone, *Grammairiens et Rhéteurs*, p. 19-20 et p. 148-150.

²¹ *CIL* I² 1, XI, p. 230-239. L'attribution de ces vestiges aux Fastes de Verrius Flaccus mentionnés par Suétone, mise en doute par O. HIRSCHFELD (*Die Kapitolinischen Fasten*, *Hermes*, 9, 1875, p. 103-105) est aujourd'hui admise, depuis la découverte de nouveaux fragments (G. GATTI, *Di due nuovi frammenti del calendario di Verrio Flacco, rinvenuti presso la città, e di altro frammento che appartiene ai fasti consolari prenestini*, *NSA*, 1897, p. 421-424 ; A. SBARDELLA, *Di un nuovo frammento del calendario di Verrio, scoperto nell'area dell'antico foro prenestino*, *NSA*, 1904, p. 393-395 ; c. PASCAL, *Un nuovo frammento dei fasti prenestini*, *A&R*, 9, 1906, p. 212-214).

²²A. DEGRASSI, *Inscriptiones Italiae*, vol. XIII, *Fasti et Elogia*, fasc. 2, *Fasti anni Numani et Juliani*, Rome, 1963.

²³ TH. MOMMSEN, *CIL* I² 1, p. 285, 313, 338 ; T. LITT, *De Verrii Flacci et Cornelii Labeonis fastorum libri*, Bonn, 1904.

²⁴P. Fest. 34, 12-13 L s. u. *comitiales dies* ; 78, 4-5 s. u. *fastorum libri* ; 83, 6 L s. u. *fastis diebus* ;

mutilée qui alimente toute la controverse sur les jours indiqués par le sigle NP dans les fastes²⁵. Il est intéressant de mettre en valeur la notice de Suétone concernant le calendrier de Préneste ; les travaux de Verrius Flaccus n'ont pu manquer d'influencer les historiens du calendrier, peut-être même Ovide lui-même, même si, dans l'histoire du calendrier romain, la place du pédagogue et du savant de l'époque d'Auguste n'en demeure pas moins secondaire.

Ovide s'inscrit dans la tradition de la poésie gnomique qui concerne le calendrier. La poésie gnomique a laissé des œuvres importantes, comme les *Phénomènes* d'Aratos, œuvre de littérature astronomique en vers, adaptation des traités d'Eudoxe de Cnide, publiée vers 276av. J.-C. ; le jeune Cicéron s'était livré à un exercice de transposition en vers latins ; la traduction la plus célèbre est celle de Germanicus, héritier présomptif de Tibère, qui avait adopté son neveu, composée entre 14 et 19 de notre ère ; mais il subsiste 5 vers d'une libre adaptation des *Phénomènes* d'Aratos par Ovide²⁶.

Fest. 176, 20L s. u. *nonas* ; 176, 24L s. u. *nundinas* ; 186, 23L s. u. *nonarum iduum kalendarum dies* ; 256, 22-24 L s. u. *profesti dies* ; 346, 22-36 L s. u. *regifugium*.

²⁵ Fest. 162, 25-32 L s. u. *nefasti dies*. Cf. A. KIRSOPP MICHELS, *The Calendar of the Roman Republic*, Princeton, 1967, p. 68-83 ;

²⁶ Deux vers nous ont été conservés par le commentaire de Probus sur les *Géorgiques* (I, 138) et trois vers par Lactance dans ses *Institutions divines* (II, 5, 24). Cf. Morel, *Fragmenta poetarum Latinorum*, Teubner, Leipzig, 1963, p. 112-113.

III.- MACROBE HISTORIEN DU CALENDRIER. CENSORINUS, SOLIN, MACROBE, CORNELIUS LABEO.

Les trois auteurs qui sont restés dans la tradition comme « historiens du calendrier » et qui doivent retenir ici notre attention sont Censorinus, Solin (à un degré moindre) et surtout Macrobe : ces historiens du calendrier sont tous postérieurs à Suétone et sont considérés comme dérivant à des titres divers du traité *De anno Romanorum* dont ils se seraient inspirés et on s'appuie sur eux pour reconstituer l'œuvre perdue.

Le petit traité de Censorinus *Sur le Jour natal*, dédié à son ami Quintus Cérellius à l'occasion de son anniversaire en 238, reste fondamental pour l'histoire du calendrier et les problèmes de chronologie en général²⁷. Censorinus s'intéresse aux origines des hommes et aux grandes périodes de la vie humaine en général, au siècle, à la grande année, à l'année solaire. Un cadre varronien a été supposé pour la construction des chapitres 17-24²⁸, mais d'autres éléments interviennent et ce qui concerne la réforme julienne ou les Jeux séculaires de l'Empire repose sur une source postérieure à Varron, peut-être Suétone. Un chapitre²⁹ traite de l'année civile des peuples italiques, des Romains, de la réforme julienne ; un autre³⁰ des noms de mois à Rome.

Dans l'histoire du calendrier, le recueil de curiosités de Solin, composé au milieu du IIIe siècle, n'occupe qu'une place secondaire. Dans ses *Collectanea rerum memorabilium*, qui doivent beaucoup à Pline, dont elles constituent un abrégé, Solin, plus géographe

²⁷ O. JAHN, éd. de Censorinus, *De die natali liber*, Berlin, 1845 (Amsterdam, 1964 ; Hildesheim, 1965) ; N. SALLMANN, éd. de Censorinus, *De die natali liber ad Q. Caerellium*, Leipzig, Teubner, 1983 ; C. A. RAPISARDA, éd. de Censorinus, *De die natali liber ad Q. Caerellium*, Bologne, 1991 ; V. FONTANELLA, éd. de Censorino, *Il giorno natalizio*, 2 vol., Bologne, 1992-1993.

²⁸ Censorinus, *Le jour natal*, éd. G. ROCCA-SERRA, Paris, 1980, p. 58-59.

²⁹ Censor., *de die natali* 20.

³⁰ Censor., *de die natali* 22.

qu'historien, aborde le problème du calendrier romain dans le premier long chapitre³¹ et résume à grands traits son histoire sous une forme très simplifiée mais où l'on retrouve les grandes lignes suivies par les autres historiens. C'est surtout le parallélisme entre Macrobe et Censorinus qui va se révéler éclairant pour la Quellenforschung.

Déjà, dans une note de sa *Römische Chronologie*³², puis plus tard dans son édition de Solin³³, Th. Mommsen avait été frappé par les ressemblances entre Macrobe, Censorinus et Solin. De son côté, A. Reifferscheid a approfondi cette idée en reconstituant l'œuvre hypothétique de Suétone, et cette hypothèse a trouvé son défenseur le plus célèbre en G. Wissowa dans sa dissertation de 1880, où les ressemblances entre les trois historiens du calendrier sont expliquées par leur commune dépendance du *De anno Romanorum* de Suétone. C'est en s'appuyant essentiellement sur ces trois auteurs et aussi sur le traité *De natura rerum* d'Isidore, ainsi que sur quelques passages de grammairiens, que A. Reifferscheid a reconstitué le traité suétonien, dont la connaissance ne repose que sur la mention, en grec, de la Souda. Si l'on s'en réfère au témoignage de Priscien, les *pratorum libri*, ouvrage encyclopédique, auraient compté au moins huit livres et les problèmes du calendrier auraient constitué le livre VIII³⁴. Les fragments, qui ne sont guère plus d'une

³¹ Solin. 1, 34-47. Cf. C. Julii Solini, *Collectanea rerum memorabilium*, ed. TH. MOMMSEN, Berlin, Weidmann, 1895, p. 9-11.

³² TH. MOMMSEN, *Die römische Chronologie bis auf Caesar*, Berlin, 1852², p. 19, n. 13b

³³ C. Julii Solini, *Collectanea rerum memorabilium*, ed. TH. MOMMSEN, Berlin, Weidmann, 1895, p. XXIII-XXIV.

³⁴ A. REIFFERSCHIED, p. 154 : le frag. 114 s'appuie sur Priscien VIII, 20 : *Suetonius in VIII pratorum* (mais les mss portent *prae torum*) : *fasti dies sunt quibus ius fatur, id est dicitur, ut nefasti quibus non dicitur*. Cf. A. REIFFERSCHIED, p. 147-149 (pour les livres I-VII) et p. 426-457 pour les problèmes relatifs aux *Pratorum libri*.

dizaine, concernent non seulement l'histoire du calendrier, mais aussi, comme dans les *Saturnales*, les caractères et subdivisions des jours de l'année³⁵.

Les correspondances entre Censorinus, Solin et Macrobe ont été notées avec beaucoup de soin par G. Wissowa³⁶ et plusieurs ensembles se dégagent avec force³⁷. Les ressemblances concernent tant les grandes lignes de l'exposé que les points de détail. L'idée d'une source commune s'impose avec évidence. Un détail se révèle important et n'a pas manqué de retenir l'attention de la Quellensforschung, lorsque Censorinus cite ses sources et ses garants pour établir que le calendrier romain a connu une année primitive de dix mois : Suétone est en effet cité comme garant avec Junius Gracchanus, Fulvius Nobilior et Varron, face aux tenants de l'année primitive de douze mois, Licinius Macer et Fenestella³⁸. On a donc deux écoles. Ce détail est important ; en effet, à propos du problème de l'intercalation, Macrobe³⁹ sera amené à citer les mêmes sources, Licinius Macer, Junius Gracchanus, Fulvius Nobilior, Varron ; mais on ne retrouvera pas dans les *Saturnales* mention de Suétone dans cette

³⁵ A. REIFFERSCHIED, p. 145-192 : Frag. 113 (*dies*) ; 114-115 (caractères des jours) ; 116 (*nox*) ; 117 (*hebdomada*) ; 118 (*menses*) ; 119 (année primitive de 10 ou 12 mois) ; 120 (*de concordia mensium*) ; 121 (année) ; 122 (saisons) ; 123 (solstices).

³⁶ Macr. 1, 12, 2=Censor. 19, 4-7 ; Macr. 1, 12, 3=Censor. 20, 3 ; Macr. 1, 12, 5-37=Censor. 22, 9-16 ; Macr. 1, 13, 3=Censor. 22, 13 ; Macr. 1, 13, 8-20=Censor. 20, 6 ; Macr., 1, 14, 1-4=Censor. 20, 7 ; Macr. 1, 14, 6-12=Censor. 20, 9 .

³⁷ Macr. 1, 12-16= Cens. 20, 2-11 et 22, 9-17= Solin. I, 34-47=Isid., *nat.* 4-5 ; cf. G. WISSOWA, *De Macrobiani Saturnaliorum fontibus capita tria*, p. 18-19.

³⁸ Censor., *de die natali* 20, 2 : *annum uertentem Romae Licinius quidem Macer et postea Fenestella statim ab initio duodecim mensum fuisse scripserunt, sed magis Iunio Gracchano et Fulvio et Varroni et Suetonio aliisque credendum, qui decem mensum putarunt fuisse, ut tunc Albanis erat, unde orti Romani.*[= Prata, frag. 119 Reifferscheid]. Cf. C. A. RAPISARDA, p. 240-241.

³⁹ Macr., *sat.* 1, 13, 20-21 : *quando autem primum intrcalatum sit uarie refetur. Et Macer quidem Licinius eius rei originem Romulo adsignat. Antias uero libro secundo Numam Pompilium sacrorum causa id inuenisse contendit. Iunius Seruium Tullium regem primum intercalasse commemorat, a quo et nundinas institutas Varroni placet. Tuditanus refert libro tertio magistratum decemuiros, qui decem tabulis duas addiderunt, de intrcalando populum rogasse. Cassius eosdem scribit auctores. Fuluius autem id egisse M.' Acilium consulem dicit ab Vrbe condita anno quingentesimo sexagesimo secundo, inito mox bello Aetolico. Sed hoc arguit Varro scribendo antiquissimam legem fuisse incisam in columna aerea a L. Pinario et Furio consulibus, cui mensis intercalaris adscribitur. Haec de intercalandi principio satis relata sint.*

séquence, ce qui est l'indice en négatif d'une utilisation, comme si Macrobe avait éliminé de sa liste l'auteur qu'il suit, en l'occurrence Suétone⁴⁰. Fenestella et Licinius Macer sont des annalistes tardifs ; Fulvius Nobilior a affiché les Fastes en 187 avant J.-C. ; Junius Gracchanus a composé un traité *De potestatibus* à la fin du IIe siècle avant J.-C. Varron domine la tradition et Censorinus cite en dernier Suétone et termine par l'expression *alii (rerum auctores)*, où l'on pourrait une longue tradition comprenant Ovide, Plutarque, Aulu-Gelle et Solin⁴¹. La source fondamentale dans ces discussions, à partir de IIe siècle, paraît bien être Suétone, qui lui-même pourrait remonter à Varron.

La prétendue « loi de Wissowa » sur la source unique du *De anno Romanorum* a obtenu l'adhésion de la plupart des disciples du maître⁴². Cependant, des voix discordantes se sont fait entendre pour contester cette primauté de Suétone⁴³. Ainsi, Th. Litte⁴⁴, insistait sur le rôle des Fastes de Verrius Flaccus, remplaçant le nom de Varron⁴⁵ par celui de Verrius ; Cornélius Labeo serait l'intermédiaire entre Verrius et de Macrobe ; selon W. A. Baehrens, Cornélius Labeo aurait tenu ce rôle entre Suétone et Macrobe.

La thèse de Wissowa, contestée dès son origine, rencontrait une difficulté non négligeable dans la mention de Cornélius Labeo par l'auteur des *Saturnales*, puisque cet auteur est, selon toute vraisemblance, postérieur à Suétone. Macrobe le cite deux fois dans

⁴⁰ G. WISSOWA, *De Macrobiani Saturnaliorum fontibus capita tria*, p. 23-26.

⁴¹ Ouid., *fast.* I, 27-44 ; Plut., *Numa* 18, 6 ; Gell. III, 16, 16 ; Solin. I, 39-44 .

⁴² P. HIRSCH, *De M. Terenti Varronis Antiquitatum rerum humanarum libri XXV*, Leipzig, 1882, p. 66-74 ; M. SCHANZ, *Suetons Pratum*, *Hermes*, 1895, p. 416 ; F. BLUHME, *De Joannis Laurentii Lydi libris Περὶ Μηνῶν observationum capita duo*, diss. Halis Sax., 1906, p. 84-121 ; F. RABENALD, *Quaestionum Solinianarum capita tria*, diss. Halis Sax., 1909, 98-116 ; A. SCHMEKEL, *Isidorus von Sevilla. Sein System und sein Quellen*, Berlin, 1914, p. 138-163.

⁴³ P. WEBER, *Quaestionum Suetonianarum capita duo*, diss. Halis Sax., 1903, p. 25-48 ; H. WILLEMSSEN, *De Varronianae doctrinae apud Fastorum scriptores vestigiis*, diss. Bonnae, 1903, p. 6-7 ; A. HAHN, *De Censorini fontibus*, diss. Jenae, 1905, p. 17-46 ; W. A. BAEHRENS, *Cornelius labeo atque eius commentarius Vergilianus (De Macrobiani, seruii, Originis gentis Romanae fontibus)*, Gand-Leipzig, 1918, p. 21 sqq. ; F. NIGETIET, *De Cornelio Labeone*, Münster, 1908.

⁴⁴ TH. LITTE, *De Verri Flacci et Cornelii Labeonis Fastorum Libris*, Diss. Bonnae, p. 26-29.

⁴⁵ Censorin., *de die natali* 22, 10.

son histoire du calendrier, à propos du mois de mai et de l'identification de Maia et de Bona Dea⁴⁶, puis à propos des nundines⁴⁷ considérées comme des *feriae* et l'on peut s'en faire une idée plus précise grâce à Jean le Lydien qui s'en est assez étroitement inspiré dans son ouvrage *De mensibus*. Macrobe cite encore l'ouvrage *Sur l'Apollon de Claros*⁴⁸ et il paraît bien connaître l'ouvrage *De dis animalibus*⁴⁹. Pour résoudre cette difficulté, G. Wissowa n'hésitait pas à prétendre qu'il s'agissait, non de Cornélius Labeo, mais d'un auteur du Ier siècle avant J.-C., Antistius Labeo⁵⁰.

La place de Labeo dans l'érudition de Macrobe a été mise en valeur par P. Mastandrea : Cornélius Labeo semble bien faire partie de la culture de Macrobe, des auteurs qu'il a fréquentés. Cette empreinte doit se retrouver en particulier dans l'histoire du calendrier⁵¹. Comme Varron et Verrius Flaccus, Cornélius Labeo a composé un ouvrage *De fastis*, présentant le calendrier avec les fêtes traditionnelles ainsi que les étologies qui pouvaient en être proposées. C'est à Cornélius Labeo que Macrobe emprunte une grande partie de l'exposé de Prétextatus sur la théologie solaire où les dieux du paganisme sont

⁴⁶ Macr., *sat.* 1, 12, 20-21.

⁴⁷ Macr., *sat.* 1, 16,29 : *Cornelius etiam Labeo primo fastorum libro nundinas ferias esse pronuntiat* [Frag. 1 Mastandrea ; frag. 2 Mülleneisen].

⁴⁸ Macr., *sat.* 1, 18, 21 : *Huius oraculi uim, numinis nominisque interpretationem, qua Liber pater et Sol law significatur, exsecutus est Cornelius Labeo in libro cui titulus est de oraculo Apollinis Clarii*. [=frag. 3 Mülleneisen ; frag. 18 Mastandrea, p. 239-240].

⁴⁹ Macr., *sat.* 3, 4, 6 : *de dis quoque Romanorum propriis, id est Penatibus, aspersa est huic operi non incuriosa subtilitas. Nigidius enim de dis libro nono decimo requirit num di Penates sint Troianorum Apollo et Neptunus, qui muros eis fecisse dicuntur et num eos in Italiam Aeneas aduexerit ; Cornelius quoque Labeo de dis Penatibus eadem existimat*. [= frag. 4 Mülleneisen ; frag. 12b Mastandrea, p. 237-238]. Macrobe mentionne un ouvrage *de dis Penatibus*, mais il s'agit bien plutôt d'un ouvrage *de dis animalibus*. Cf. G. WISSOWA, *Gesch. Abhand. Zum röm. Religions- und Stadtgeschichte*, Munich, 1904, p. 101.

⁵⁰ G. WISSOWA, *De Macrobian Saturnialiorum fontibus*, p. 28-29.

⁵¹ P. MASTANDREA, *Un neoplatonico latino, Cornelio Labeone*, EPRO 77, Leyde, 1979, p. 14-73. Cf. aussi G. KETTER, *Cornelius Labeo, ein Beitrag zur Quellenforschung des Arnobius*, Naumburg, 1877 ; W. KAHL, *Cornelius Labeo, eine Beitrag zur spätrömischen Literaturgeschichte*, *Philolog. Suppl.*, 5, 1889, p. 717-806 ; G. WISSOWA, art. *Cornelius Labeo*, *RE*, IV, 1900, 1351-1355 ; D. BRIQUEL, *Chrétien et haruspices. La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain*, Paris, 1997, p.119-137.

identifiés avec le soleil dans une inspiration monothéiste⁵², dont Porphyre avait posé les bases dans son *Soleil*, ouvrage connu par une allusion de Servius, et dont on retrouvait les éléments dans d'autres traités, *Sur les statues* et *Sur les noms des dieux*.

La place de Cornelius Labeo dans l'érudition de Macrobe amène donc à réduire celle de Suétone dans ses connaissances sur le calendrier romain, mais non à l'exclure ou à l'éliminer. De la même façon, on ne saurait sous-estimer l'empreinte de Varron et de Verrius Flaccus sur cette tradition. Ce que l'on pourrait mettre au compte de Suétone est une amorce de synthèse qui explique la belle unité du développement des *Saturnales* sur un sujet aussi complexe et débattu que les problèmes du calendrier romain.

Macrobe a-t-il lu Suétone ? A-t-il au moins lu l'auteur des *Douze César*s ? Parmi les historiens latins, Macrobe ne cite en fait que Salluste, auquel il se réfère quatre fois dans les *Saturnales*⁵³. Ces quatre citations figurent au milieu de « propos de table » et proviennent, non d'une lecture directe de Salluste, mais plus vraisemblablement de recueils de particularités grammaticales et de *quaestiones conuiuiales*. Les grands historiens, César, Tite-Live et Tacite ne semblent pas tenir de place dans la culture de Macrobe⁵⁴, qui repose essentiellement sur Cicéron et Virgile. Toutefois, Macrobe, qui paraît ignorer le *Bellum Gallicum* de César,

⁵² Macr., *sat.* 1, 17-23. Prétextat prend en considération Apollon, Dionysos, Mars, Mercure, Esculape, Hercule, Isis et Sérapis, adonis, Attis, la Grande Mère, Osiris, les signes du Zodiaque, Némésis, Pan, Saturne, Jupiter et le syrien Addad.

⁵³ Macr., *sat.* 1, 4, 6 (Sall., *Hist.* 3, 13, à propos de la forme *Bacchanaliorum*) ; 3, 14, 5 (Sall., *Cat.* 3, 25, à propos de la danse et des femmes) ; 3, 13, 7-9 (Sall., *Hist.* 2, 70, à propos d'un banquet offert à Métellus) ; 7, 12, 34 (Sall., *Hist.* 3, 65, sur les qualités de l'eau du Pont-Euxin). Cf. J. FLAMANT, *Macrobe et le néo-platonisme latin*, p. 272-273.

⁵⁴ J. FLAMANT, *Macrobe et le néo-platonisme latin*, p. 285. Cet effacement des grands historiens est signalé par H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 7^e éd., Paris, 1965, p. 405.

mentionne le mot célèbre emprunté au *De analogia*, « fuir le mot rare et insolite, comme un dangereux écueil »⁵⁵. Macrobe cite aussi, à propos de la réforme julienne du calendrier, un ouvrage sur les mouvements des astres, *De astris* attribué à César⁵⁶.

Pour s'en tenir aux *Douze Césars*, une anecdote particulière se retrouve dans les *Saturnales* : il s'agit d'un bon mot de Cicéron à propos de la vente à l'encan d'un terrain à la mère de Brutus, Servilie, laquelle obtint un très bon prix, ce qui fit dire à Cicéron qu'on lui fit déduction du tiers (*tertia pars*), allusion au commerce de César avec la fille de Servilie, qui s'appelait précisément Tertia⁵⁷. Les deux relations sont très proches, mais Macrobe a très bien pu trouver l'anecdote dans un recueil de *dicta*.

Il n'est donc pas établi que Macrobe ait lu l'historien Suétone. A-t-il au moins fréquenté le grammairien⁵⁸ ? Les questions grammaticales sont un élément potentiel de rapprochement entre Macrobe et Suétone. Celles qui sont débattues dans les *Saturnales*

⁵⁵ Macr., *sat.* I, 5, 2 : *ego enim id quod a C. Caesare, excellentis ingenii ac prudentiae uiro, in primo Analogiae libro scriptum est habeo semper in memoria atque in pectore : ut tamquam scopulum sic fugiam infrequens atque insolens uerbum* [= *De analogia*, I, fr. 2 Klotz, p. 178]. Ouvrage mentionné aussi parmi les sources du livre XVIII de l'*Histoire naturelle* de Pline et

⁵⁶ Macr., *sat.* 1, 16, 39 : *nam Iulius Caesar, ut siderum motus, de quibus non indoctos libros reliquit, ab Aegyptiis disciplinis hausit, ita hoc quoque ex eadem institutione mutuatus est ut ad solis cursum finiendi anni tempus extenderet* [= frag. 4 Klotz, *C. Iulii Caesaris operum fragmenta*, Leipzig, 1927]. Ouvrage mentionné aussi parmi les sources du livre XVIII de l'*Histoire naturelle* de Pline et dans les scholies de Lucain (*Comm. Bern.* in Lucan. X, 187).

⁵⁷ Suet., *Caes.* 50 : *et bello ciuili super alias donationes amplissima praedia ex auctionibus hastae ei minimo addixit ; cum quidem plerisque utilitatem mirantibus facetissime Cicero : quo melius, inquit, emptum sciatis, tertia deducta est. Existimabatur enim Seruilia etiam filiam suam Tertiam Caesari conciliare = Macr., *sat.* 2, 2, 5 : *mater M. Bruti Seruilia cum pretiosum paruo aere fundum abstulisset a Caesare subiciente hastae bona ciuium, non effugit tale dictum Ciceronis : et quidem quo melius emptum sciatis, comparauit Seruilia hunc fundum tertia deducta. Filia autem Seruilia erat Junia Tertia edemque C. Cassii uxor, lasciuiante dictatore tam in matrem quam in filiam.**

⁵⁸ Il subsiste l'ouvrage sur les Grammairiens et Rhéteurs : cf. M. C. VACHER, éd. de Suétone, *Grammairiens et rhéteurs*, Paris, C. U. F., 1993. La Souda attribue à Suétone un livre sur les expressions moqueuses et épithètes injurieuses (en grec), un livre sur les signes critiques, dont A. REIFFERSCHIED (p. 419-421) voulait à tort faire une annexe du *De grammaticis* (cf. M. C. VACHER, éd. de Suétone, *Grammairiens et rhéteurs*, p. XXII).

dérivent presque exclusivement d'Aulu-Gelle⁵⁹. La science grecque du *De differentiis* est empruntée à différentes sources, en partie grecques. Dans ce traité, Macrobe met en œuvre la catégorie de la différence en grammaire, dans le cadre d'une comparaison avec le verbe grec, accident par accident (personne, nombre, figure, conjugaison, temps, qualité, genre) ; Suétone a utilisé cette catégorie de la différence pour l'étude du sens des mots, dans ses *Verborum differentiae* incluses dans ses *Prata*⁶⁰. Suétone et Macrobe ont tous deux utilisé la catégorie de la différence en grammaire.

Autre point commun, Macrobe et Suétone ont tous deux porté une attention particulière au *De republica* de Cicéron. On doit à Macrobe, grâce au *Commentaire sur le Songe de Scipion*, une bonne partie de la survie du traité politique de Cicéron, avant la découverte du palimpseste par le préfet de la Bibliothèque Vaticane Angelo Mai en 1820. Suétone dans un ouvrage perdu et connu seulement par la liste canonique établie par la Souda, avait composé un ouvrage *Sur le De Republica* de Cicéron⁶¹, afin de réfuter les critiques portées par Didyme d'Alexandrie⁶² contre l'orateur, critiques peut-être inspirées par Antoine. Il faut rappeler que Didyme Chalcentère est précisément mentionné dans les *Saturnales* de Macrobe, qui le cite en deux endroits du banquet comme le plus savant des grammairiens⁶³.

⁵⁹ Sur Macrobe grammairien, cf. J. FLAMANT, *Macrobe et le néo-platonisme latin*, p. 233-252.

⁶⁰ REIFFERSCHIED, p. 274-296.

⁶¹ REIFFERSCHIED, frag. 204, p. 352 ; p. 467-468.

⁶² Didyme d'Alexandrie, surnommé Chalcentère en raison de ses innombrables lectures, fut un grammairien du Ier siècle av. J. C. cf. *Didymi Chalcenteri fragmenta*, ed. M. SCHMIDT, Leipzig, 1854, rééd. Amsterdam, 1964. Ammien Marcellin (22, 16, 15), qui évoque des grammairiens illustres à propos d'Alexandrie, mentionne les attaques de Didyme contre Cicéron.

⁶³ Macr., *sat.* 5, 18, 9-12 (à propos du fleuve Acheloos) ; 5, 22, 10.

Dans sa notice de la *Real Encyclopedia*, P. Wessner concluait sagement qu'en l'état actuel de nos connaissances, on ne peut déterminer exactement la place du *De anno Romanorum* dans les *Saturnales*. Il semble quelque peu hasardeux d'affirmer l'existence d'une source unique qui serait l'ouvrage de Suétone ; il vaut mieux parler de source principale.

Le silence de Macrobe sur Suétone serait plutôt à interpréter comme un argument en faveur d'une utilisation inavouée mais consciente. Cette marque imprimée par l'historien des *Douze Césars* ne doit pas faire oublier des ouvrages encyclopédiques comme ceux de Varron ou le *De fastis* de Cornélius Labéon. Les études modernes sur le calendrier romain ont montré sans aucune ambiguïté l'importance de l'auteur des *Saturnales*. Les sources postérieures, comme Jean Lydus ou Isidore de Séville n'apporteront aucun élément nouveau. Les *Saturnales* de Macrobe resteront la source fondamentale pour notre connaissance du calendrier romain, en particulier pour la phase pré-julienne du calendrier. Leur intérêt compense dans une certaine mesure la perte de l'ouvrage de Suétone.

CHARLES GUITTARD